

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 octobre 2019  
Rapporteur :  
Madame Valérie GACOGNE**

**N° 25**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 23/10/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 22/10/2019  
(accusé de réception du 22/10/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Acquisition à titre gratuit auprès du CD29 de la licence d'autorisation d'exploitation des fréquences wimax sur l'agglomération.**

**Le département du Finistère mettant un terme à son réseau hertzien « Pen Ar Bed Numérique », Quimper Bretagne Occidentale doit acquérir la licence wimax, à compter du 01 janvier 2020, pour maintenir le service sur l'agglomération dans le cadre du réseau Herminéo.**

\*\*\*

Dans le cadre du projet Herminéo, 2 antennes wimax ont été implantées sur des points hauts. L'objectif de cette technologie est de fournir un débit minimum (2 à 4 mégas) a des foyers situés dans des zones blanches, qui ne leur permettent pas d'obtenir d'ADSL. Aujourd'hui le service est proposé pour les communes de Quimper, Plomelin, Plogonnec, Ploneis, Guengat, Pluguffan et Ergué Gabéric (périmètre de Quimper communauté au moment de la signature de la DSP). 120 foyers sont ainsi équipés (essentiellement sur Quimper et Plogonnec).

Pour fournir cette technologie d'Internet par les ondes hertziennes, Herminéo sous-loue au réseau du département Ber Pen Ar Bed Numérique (PABN) les bandes de fréquences nécessaires. De son côté PABN a un contrat avec l'ARCEP (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) pour avoir l'autorisation d'utiliser ces fréquences.

La DSP actuelle d'Herminéo s'arrête en mai 2021. A cette date, l'essentiel de l'agglomération sera fibré et, si Orange remplit ses engagements, une majorité des 120 foyers concernés par le wimax, basculera vers la fibre FTTH. Il n'y aura donc a priori pas besoin dans le prochain contrat de gestion d'Herminéo de prévoir le maintien d'une technologie wimax.

Mais il est donc important de maintenir ce service jusqu'au à la fin de la DSP.

L'arrêt du réseau PABN est prévu pour la fin de l'année 2019, il est donc nécessaire que QBO puisse obtenir une licence d'exploitation des fréquences concernées. Aujourd'hui le CD29 (avec la validation de l'ARCEP) propose une cession de la licence wimax à titre gratuit.

Quimper Bretagne Occidentale devenant titulaire de la fréquence sur le territoire l'agglomération sera à ce titre redevable des redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques (environ 2000 € par an), qu'il refacturera au délégataire du réseau Herminéo.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider le principe de l'acquisition à titre gratuit de la licence wimax du département du Finistère pour les communes de Quimper, Plomelin, Plogonnec, Ploneis, Guengat, Pluguffan et Ergué Gabéric ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer la convention de cession de droits d'utilisation de fréquences hertziennes avec le Département du Finistère.